

Décryptage - Marche pour la vie - Les enjeux

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 13 avril 2016



Dans son appel à participer à la Marche pour la vie à Bruxelles ce 17 avril, Action pour la famille décrypte les enjeux d'un tel engagement.

Il y a urgence à manifester en masse pour le droit à la vie pour tous et la protection des plus faibles dans un pays où les violations du respect dû à la vie humaine ne cessent d'augmenter.

L'avortement est à présent considéré comme un droit des femmes (alors qu'il est seulement dépenalisé dans certains cas précis) et certains veulent en faire un droit humain fondamental. Il ne s'agit pas de nier l'existence de cas particulièrement difficiles, mais peut-on refuser à l'enfant à naître le droit fondamental à la vie tel qu'il est stipulé par la Déclaration universelle des droits de l'homme ? La meilleure réponse à une grossesse non désirée est-elle nécessairement l'avortement ?

Ne vaut-il pas mieux développer une attitude d'accueil et un accompagnement adéquat

qui permettrait aux femmes en difficulté de garder leur enfant ?

Du côté de l'euthanasie, là aussi nous ne pouvons que constater l'extension de cette pratique. Dans les faits, le nombre d'euthanasies déclarées est en progression forte et constante. Sur le plan légal, après l'élargissement de l'accès de l'euthanasie aux enfants (sans limite d'âge), **des propositions de loi ont été déposées pour retirer aux institutions (hôpitaux, maisons de repos etc.) la liberté de refuser de la pratiquer en leurs murs.**

De plus, certains veulent autoriser **l'euthanasie de personnes qui n'auraient plus conscience d'elles-mêmes, les personnes démentes** alors qu'elles sont tout à fait incapables de donner un consentement éclairé à ce qu'on mette fin à leurs jours. Enfin, des propositions de loi visent à **rendre illimitée la validité de la déclaration anticipée** (actuellement égale à 5 ans) dans laquelle un patient souhaite avoir accès à l'euthanasie dans les conditions de la loi dans l'éventualité où il ne serait plus capable d'exprimer sa volonté. **La meilleure réponse à une demande d'euthanasie n'est-elle pas la lutte contre la souffrance, l'écoute, l'empathie et l'accompagnement spirituel ?**

Le minimum que nous puissions faire à l'égard de nos frères et sœurs humains c'est de respecter leur vie. Bien sûr, cela ne suffit pas. La solidarité et la fraternité en sont des compléments indispensables. Mais une société qui ne respecte pas la vie d'autrui est une société qui engendre la violence, aussi bien en son sein, qu'en dehors d'elle.

Pour toutes ces raisons, il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser et de marcher pour la vie, ce dimanche 17 avril ! Venez très nombreux avec vos parents, enfants, petits-enfants, amis etc. pour défendre le droit fondamental à la vie, un droit dont tous les autres dépendent !

Pour plus d'infos

<http://marchforlife.be/> / Fb <https://www.facebook.com/March4LifeBrussels/>

Source [Belgicatho](#)